

Plan de ReconciliACTION

Vision

Notre vision est de favoriser des relations solides, durables et respectueuses qui contribuent à bâtir un avenir meilleur grâce à notre engagement envers la réconciliation et à une mobilisation significative des peuples, des communautés, des clients et des partenaires autochtones. En honorant les droits, les cultures, les priorités et les liens que les peuples autochtones entretiennent avec les territoires où nous exerçons nos activités, nous aspirons à créer un avenir fondé sur le respect, le partenariat et une réussite partagée.

Lancé en 2023, notre Plan de RéconciliACTION (PRA) guide nos actions et nos engagements afin de faire progresser la réconciliation d'ici 2030.

Mission

Notre mission est d'être reconnu comme un chef de file collaboratif en matière de réconciliation et d'autonomisation économique des peuples autochtones en poursuivant nos efforts visant à accroître la représentation autochtone dans l'ensemble de nos activités, en offrant aux peuples et aux collectivités autochtones des occasions transparentes et fréquentes de collaborer avec nous, en soutenant les initiatives dirigées par les Autochtones et en nous engageant à poursuivre l'apprentissage de nos histoires communes, des obstacles contemporains et d'une vision commune de l'avenir.

Nos progrès depuis 2023

4000+
entreprises autochtones au sein de notre réseau élargi de fournisseurs

\$11M+
de dépenses d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones (2023-2025)

30
mesures ciblées regroupées sous trois piliers et neuf objectifs

Pilier 1 Inclure

Intégrer les perspectives et la participation autochtones à l'ensemble d'AtkinsRéalis en favorisant des milieux de travail inclusifs où les employés autochtones sont représentés, soutenus et en mesure de réussir.

Objectif 1.1

Accroître la représentation et la participation

Objectif 1.2

Bâtir des milieux de travail accueillants et inclusifs

Objectif 1.3

Assurer la responsabilisation et la transparence de la direction

Pilier 2 Soutenir

Renforcer les capacités et favoriser une participation significative en soutenant les employés autochtones grâce au développement de carrière, au mentorat, au bien-être et à des pratiques de travail inclusives.

Objectif 2.1

Assurer un accès équitable à des possibilités de travail enrichissant et de perfectionnement

Objectif 2.2

Soutenir le développement de carrière et l'avancement professionnel des Autochtones

Objectif 2.3

Renforcer le maintien en poste grâce au bien-être, à la souplesse et à la reconnaissance des pratiques culturelles

Pilier 3 Responsabiliser

Collaborer avec les entreprises et les communautés autochtones afin de faire progresser la réconciliation économique par l'entremise de l'approvisionnement, des partenariats et d'investissements dans les prochaines générations.

Objectif 3.1

Renforcer les relations avec les fournisseurs autochtones et assurer l'inclusion dans les objectifs d'approvisionnement

Objectif 3.2

Accroître les partenariats avec les Autochtones pour refléter notre empreinte nationale

Objectif 3.3

Investir dans les voies d'accès aux STIM, les jeunes et l'éducation autochtones